

L'OSM LANCE UNE ENQUÊTE

Dans la foulée des révélations dont monsieur Charles Dutoit ^{*(1)} fait l'objet, le Comité exécutif de l'OSM a décidé aujourd'hui d'entreprendre une démarche de vérification en rapport avec le harcèlement sexuel au sein de son institution.

Cette décision est motivée par le fait que la direction de l'OSM a, pour la première fois, reçu en fin d'après-midi d'hier une plainte de cette nature.

L'OSM a résolu de confier à un tiers indépendant le mandat :

- 1) d'établir les faits pertinents au moyen, notamment, de rencontres avec la personne qui a porté plainte et avec toute autre qui pourrait se manifester.
- 2) de donner le soutien nécessaire aux personnes qui en auraient besoin et
- 3) d'adresser au Comité exécutif les recommandations appropriées en vue de la mise en place des mesures et mécanismes qui feront en sorte d'empêcher ce genre d'inconduite.

L'OSM est déterminé à maintenir et intensifier son engagement inconditionnel envers le respect de la dignité et des droits fondamentaux de ses musiciens et employés. Il fixe à cet égard la barre au niveau de la tolérance zéro.

Il assure ses musiciens et employés de sa compassion et de son soutien indéfectible en ce qui concerne l'atteinte de ces objectifs

^{*(1)} Charles Dutoit a quitté son poste de directeur artistique de l'OSM en avril 2002

Relations de presse :

Pascale Ouimet, Chef relations publiques et relations médias

pouimet@osm.ca